

Conclusion

Au terme de cette inspection, dans la période où s'ouvre la réflexion sur le renouvellement du seul Christophe Perton à la tête de la Comédie de Valence, suite au départ de Philippe Delaigue, il convient de saluer l'ensemble de l'équipe du centre dramatique, à commencer par ceux qui le dirigent, pour la qualité du travail artistique et culturel accompli, dans des conditions pourtant rendues difficiles par la crise financière ouverte en 2001. Alors que dans bien des cas, des situations semblables se résolvent par le ralentissement des activités, voire leur mise en sommeil temporaire, on a pu constater ici un dynamisme maintenu, un accroissement du rayonnement, un exemple concret de ce que peut être une permanence artistique réussie, dès lors que celle-ci est pensée au service du développement de la création et de l'engagement au sein d'un territoire.

On retiendra pour l'essentiel, dans ce qui peut contribuer à éclairer la décision des collectivités publiques qui ont accompagné résolument cette aventure, à bien des égards exemplaire, deux éléments d'analyse.

Christophe Perton, si on se réfère aux artistes de sa génération, compte parmi ceux qui se distinguent parce qu'ils conjuguent avec constance exigence artistique, refus d'une conformité paresseusement consensuelle, mise en question des répertoires, capacité à affronter des formats diversifiés, recherche permanente de formes servant une pensée et d'un enjeu. En atteste d'ailleurs sa présence régulière au plan national, au sein des réseaux majeurs de diffusion, comme dans des circuits de plus grande proximité.

Il a su également faire montre de qualités indéniables de dirigeant d'entreprise, guidé par un sens aigu de sa responsabilité au regard des missions du centre. Les nuances à apporter à ce jugement sont à remettre à leur juste place : critique en 2001, le déficit a aujourd'hui une faible incidence sur le budget ; les dernières péripéties en matière de personnel – si sérieuses soient-elles – ne remettent pas en cause le bien fondé et l'efficacité de la structuration de l'établissement.

Le dynamisme du centre dramatique, au service du théâtre public, de la rencontre avec les publics, est en mesure de se poursuivre, au-delà de ce qu'a apporté d'extrêmement positif la co-direction qui s'achèvera fin 2006. La perpétuation de ce dynamisme se lit déjà, pour une bonne part, dans le partage actuel des responsabilités au sein de l'équipe permanente ; elle peut se décliner également demain dans une politique résolue d'artistes associés qui maintiendra l'esprit fondateur de la co-direction, garantira ce qui en a été la marque : un acte théâtral ouvert, non univoque, construit sur la mise en débat des propos, des enjeux et des formes.

Jean Claude Mézière
Inspecteur de la création
et des enseignements artistiques

Le vendredi 31 mars 2006